

4%, 5%, 6%, 7%

La question des rendements

Par Ronald White

Journaliste

UNE PERSONNE DONT LES PLACEMENTS POUR LA RETRAITE SERAIENT INVESTIS EN METTANT L'ACCENT SUR LA SÉCURITÉ DU CAPITAL PEUT-ELLE ESPÉRER UN RENDEMENT ANNUEL MOYEN DE 7% À LONG TERME?



Alain Desilets

«Le pourcentage de rendement d'un investissement, qu'il soit éventuellement de 4% ou de 8%, sera le résultat ultime d'une démarche de placement, et non son point de départ.» Denis Bellemare, planificateur financier et conseiller, vice-présidence Services de gestion des avoirs (à droite), et Patrick Ercolano, analyste à la direction Ingénierie financière, Fédération des caisses Desjardins.

COMMENT SE FAIT L'ANALYSE DES RENDEMENTS À LONG TERME?

Revenons à la question de départ. Il faut savoir que le rendement d'un placement varie au fil des ans en fonction du risque encouru par le type d'investissement, mais aussi du taux d'inflation et de facteurs liés à l'évolution des marchés et de l'économie, tant ici qu'ailleurs dans le monde.

En dépit de ces fluctuations, il est tout de même possible d'établir des prévisions de rendements à long terme sur les différentes catégories d'actif qui composent un portefeuille. Pour ce faire, les institutions financières ont recours à deux méthodes reconnues et solides.

La première s'appuie sur l'analyse des rendements historiques moyens établis au cours des 40 à 50 dernières années qui tiennent compte des périodes d'inflation élevée. La seconde méthode, dite prédictive, est fondée sur le consensus d'experts en prévisions économiques et financières, en ce qui a trait aux rendements prévus sur un horizon

de 15 à 20 ans. Ces deux méthodes d'analyse, historique comme prévisionnelle, servent à prévoir le rendement global d'un portefeuille.

À PROPOS DE LA VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Le conseiller évitera cependant de discuter de rendements précis selon les catégories d'investissement, incitant plutôt l'investisseur à opter pour le portefeuille qui lui convient le mieux. «En procédant ainsi, on se donne toutes les chances d'atteindre ses objectifs d'accumulation. La démarche est logique et les émotions ne tiennent pas la place prépondérante,» soutient-il.

«Souvent, renchérit M. Patrick Ercolano, analyste à la direction Ingénierie financière, lorsqu'ils rencontrent leur conseiller, des personnes qui approchent l'âge de la retraite mentionnent le fait qu'au début des années 1980 le taux de rendement de leurs investissements s'établissait autour de 15% ou 16%. Par contre, ces gens oublient

« Dans une démarche de placement, si l'on commence par poser la question en termes de pourcentage de rendement anticipé, on approche le sujet par la fin, tient à préciser Denis Bellemare, planificateur financier et conseiller, vice-présidence Services de gestion des avoirs. Le pourcentage de rendement d'un investissement, qu'il soit éventuellement de 4% ou de 8%, sera le résultat ultime d'une démarche de placement, et non son point de départ. »

Avant de proposer quoi que ce soit, le conseiller observe la règle d'or en vertu de laquelle il doit bien connaître son client pour établir exactement le profil d'investisseur de ce dernier. À cet effet, Desjardins a établi sept profils d'investisseurs représentant autant d'approches à l'investissement. «Par exemple, précise Denis Bellemare, le portefeuille d'une personne ayant un profil d'investissement sécuritaire sera composé de titres à revenu fixe, tels les placements garantis et les fonds obligataires. Par contre, une personne dont le profil permet une croissance maximale aura dans son portefeuille des placements composés, entre autres, de titres de croissance tels des fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation, car celles-ci ont généralement un potentiel de rendement plus élevé. »

que cette période de taux d'intérêt élevés n'a duré que deux ans environ, et qu'elle a été suivie d'une dure période de récession. Il ne s'agissait pas d'une situation normale.»

De la même façon, il arrive que de jeunes adultes insistent pour investir dans des placements axés sur la sécurité, comme des placements garantis. «Dans certains cas, ils font cette demande parce qu'ils ont en mémoire les pertes qu'ils ont subies à la suite de l'éclatement de la bulle technologique en 2001, explique M. Ercolano. Mais, encore une fois, ces investisseurs orientent leur approche en fonction d'événements ponctuels dont l'effet a été limité dans le temps. Le rôle du conseiller est de les aider à analyser la situation dans une perspective à long terme.»

Une chose demeure : un investissement sécuritaire rapportera généralement moins qu'un placement à la bourse. Ainsi, un

POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS
D'ACCUMULATION,
RIEN NE VAUT UNE DÉMARCHÉ
LOGIQUE OÙ LES ÉMOTIONS
NE TIENNENT PAS
LA PLACE PRÉPONDÉRANTE

investisseur qui aurait placé 1000\$ dans un certificat de placement au taux garanti annuellement en janvier 1970 détiendrait 11084\$ au 31 décembre 2006. Le même montant, investi à la bourse dans les titres de l'indice composé S&P TSX, vaudrait, pour la même période, 41963\$. Finalement, ce même montant, investi dans les actions américaines composant l'indice S&P 500 vaudrait, quant à lui, quelque 30012\$ en dollars canadiens.

ET LE RENDEMENT DE 7%?

Revenons au cas de l'investisseur qui se demande si ses placements pour la retraite, investis de façon sécuritaire, pourraient offrir un rendement de 7% à long terme. De l'avis de Denis Bellemare et de Patrick Ercolano, de telles attentes paraissent excessives, compte tenu du faible risque présent dans un tel portefeuille. «Le rendement est toujours fonction du risque inhérent, conclut M. Bellemare. Un portefeuille axé sur la croissance, voire la croissance dynamique, pourrait offrir à long terme un rendement moyen de 7% à 8%, mais le rendement d'un portefeuille axé sur la sécurité sera toujours moindre et pourrait se situer plutôt autour de 4% à 5%.» ■

DESJARDINS.COM

L'onglet *Portrait financier*, vous connaissez?

L'onglet *Portrait financier* est une fonctionnalité très pratique qui permet à chaque membre de visualiser, de façon intégrée, tous ses produits de placement et de financement Desjardins. Le *Portrait financier* offre aussi au membre la possibilité de lister, dans un bilan confidentiel et à son usage exclusif, ses biens personnels (maison, auto, etc.) et, s'il y a lieu, ses autres placements et ses éléments de passif (prêts et marges de crédit) détenus ailleurs que chez Desjardins.

La vue d'ensemble que procure l'onglet *Portrait financier* peut faciliter grandement la prise de décisions lorsqu'il s'agit de planifier sa retraite, de gérer ses liquidités ou de faire un achat important. Elle constitue aussi un atout précieux pour la personne qui désire se préparer avant une rencontre avec son conseiller financier.



La nouvelle fonctionnalité propose aussi un calendrier des dates importantes liées à ses comptes : l'échéance d'un prêt, d'une épargne à terme ou d'un certificat de placement garanti (CPG), la période de gel d'une épargne à terme indiciaire, le prochain virement ou paiement de facture qu'on a inscrit ou que la caisse a programmé (ex. : versement d'un emprunt hypothécaire). ■



Vous n'êtes pas encore inscrit à Accès D?

Composez l'un des numéros suivants pour profiter immédiatement des avantages de ce service :
Montréal et les environs :
514 JACCÈSD (514 522-2373)
Ailleurs au Canada et aux États-Unis :
1 800 CAISSES (1 800 224-7737)